

**La Lorgnette d'Avaray**

**n°164**

**Janvier à Mars 2026**



**2026**

*Belle année à tous !*

La Municipalité d'Avaray vous souhaite  
une très bonne année 2026 !



N° UTILES

Mairie

Tél. : 02 54 81 04 15

Mail : contact@avaray41.fr

Site internet : [www.avaray41.fr](http://www.avaray41.fr)

Facebook : [www.facebook.com/MairieAvaray](https://www.facebook.com/MairieAvaray)

Ouverture au public :

Lundi : 14h00 à 17h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 et  
14h00 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 17h30

École

Tél. : 02 54 33 59 53

Garderie

Tél. : 02 54 33 59 54

Mail : [garderieavarayles-tiou@beaucevaldeloire.fr](mailto:garderieavarayles-tiou@beaucevaldeloire.fr)

Restaurant scolaire

Mails : [h.tanguy@beaucevaldeloire.fr](mailto:h.tanguy@beaucevaldeloire.fr)  
[viescolaire@beaucevaldeloire.fr](mailto:viescolaire@beaucevaldeloire.fr)

Permanence Assistante sociale

Tél. : 02 14 99 41 41 \*

\* numéro mis à jour au 1er janvier 2026

SYNDICAT D'EAU



Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Tél. : 02 54 81 40 84

**Urgences**

(en dehors des horaires) :

06 88 84 05 30



PanneauPocket

**PANNEAU POCKET :**  
**téléchargez l'application et restez informés, prévenus, alertés !**

Toute l'actualité de votre commune, les évènements, les informations de coupures de réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore ... seront toujours dans votre poche où que vous soyez et quand vous le souhaitez.



La Maison de l'Habitat et le service Urbanisme proposent, en partenariat avec le CAUE 41, des permanences mensuelles sur rendez-vous pour accompagner vos projets d'habitat (construction, extension, isolation...). **À partir de janvier, les dates de ces rencontres vont évoluer. Au lieu du mercredi, celles-ci se tiendront le jeudi.**

**Quand et où ?**

- 1er jeudi du mois : *Maison France Services* à Bracieux, 14h00 à 17h00
- 3ème jeudi du mois : *Mairie de Mer*, 14h-17h

Les prochaines dates sont les suivantes :

À Bracieux : jeudi 8 janvier, jeudi 5 février, jeudi 5 mars, jeudi 2 avril, jeudi 7 mai et jeudi 4 juin

À Mer : jeudi 15 janvier, jeudi 19 février, jeudi 19 mars, jeudi 16 avril, jeudi 21 mai et jeudi 18 juin

Les dates des mois suivants vous seront précisées ultérieurement.

Commune  
d'Avaray



CÉRÉMONIE DES  
VŒUX  
DU MAIRE et  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL

2026

---

Samedi 17 janvier  
à 16h00

Salle Polyvalente  
d'Avaray



# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 03 novembre 2025

### ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 octobre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **d'approuver** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 octobre 2025.

### ✓ 2025-28 – Décision modificative n°2

Monsieur le Maire présente un état financier de l'aire de jeux situé à côté de l'école.

En effet, le coût des travaux relatifs à cette aire de jeux est plus élevé qu'initialement prévu au budget.

Il convient de procéder à un ajustement des crédits en abondant par la section de fonctionnement par voie de décision modificative comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	(Chapitre) Compte	Montant	(Chapitre) Compte	Montant
Dépenses	(011) 615232 - Entretien et réparations sur réseaux	- 15 000,00 €	(21) 2188 - Autres immobilisations corporelles	+ 15 000,00 €
	(023) 023 - Virement à la section d'investissement	+ 15 000,00 €		
Recettes			(021) 021 - Virement de la section de fonctionnement	+ 15 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **de valider** les propositions ci-dessus.

### ✓ 2025-29 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association gymnastique volontaire avaraysienne

Par courrier en date du 09 octobre 2025, l'association Gymnastique Volontaire Avaraysienne sollicite la Commune pour le versement d'une aide exceptionnelle d'équipements.

Afin de faciliter leur pratique sportive, l'association s'est portée acquéreur d'un gonfleur pour les ballons qui sont utilisés lors de leurs séances de gymnastique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **d'accepter** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement de 60,00 € à l'association Gymnastique Volontaire Avaraysienne, dont le financement est prévu sur la ligne budgétaire chapitre 65, article 65748.

## Séance du 15 décembre 2025

### ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 03 novembre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **d'approuver** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 novembre 2025.

### ✓ 2025-29 – Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026

Le Conseil municipal est saisi afin d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal, avant le vote du budget primitif 2026, dans la limite d'un montant de 17 578,75 €, selon la répartition ajustée suivante :

Chapitre	Imputation budgétaire	Nature de la dépense	Montant
21	215738	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00 €
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 000,00 €
	21838	Autre matériel informatique	3 000,00 €
	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00 €
Total			17 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **d'autoriser** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement des services et équipements communaux avant l'adoption du budget pour l'exercice 2026 dans les limites proposées ci-contre.

#### ✓ 2025-31— Crédit d'un ossuaire

Dans le cimetière d'Avaray, il existe un emplacement situé en E15 qui pourrait être affecté à perpétuité pour y recevoir les restes mortels exhumés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **de créer** un ossuaire à l'emplacement E15 et **de donner** à Monsieur le Maire le pouvoir de signer l'arrêté créant cet espace.

## INFOS TRAVAUX



L'aire de jeux située à côté de l'école : l'espace devrait prochainement être fonctionnel. En effet, les barrières seront installées en janvier. Ce qui en fera une aire de jeux sécurisée et répondant aux normes.

Les travaux engagés par le Syndicat Val d'Eau situés rue Creuse et une partie de la Grande Rue sont terminés. Concernant la cour commune située à côté de l'ancien Bureau de Poste, il devrait y avoir un revêtement soit de gravier soit du bicouche. Quant au parking du cimetière, il sera remis à niveau.



Rue André Spire, rue de la Loire, rue de la Vallée et rue Creuse : concernant le retrait de la Fibre et Orange sur les poteaux bétons, certains ont été transférés mais pas tous. De nombreux poteaux Enedis ont été retirés sauf ceux contenant la Fibre ou Orange, cela devrait être réalisé courant 2026.

Dojo : Le chemin qui longe la départementale sera refait prochainement avec du calcaire pour reboucher les nombreux trous.

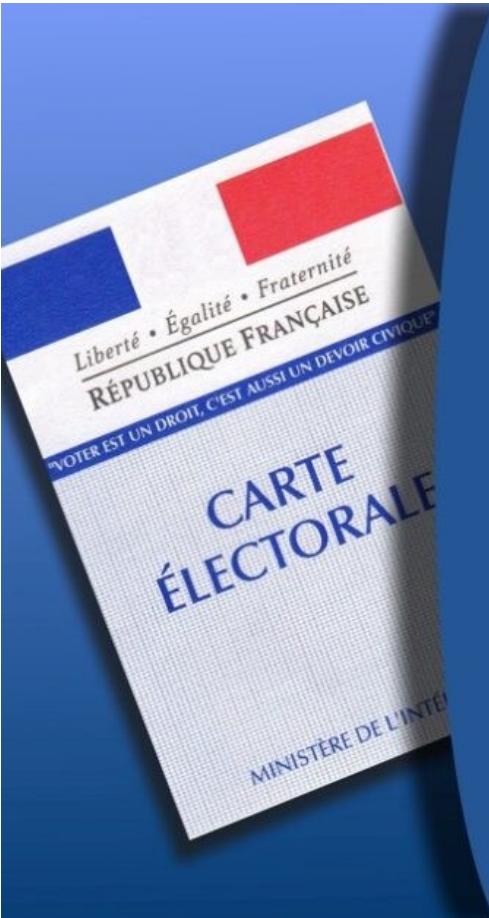
## LE REPAS DES AÎNÉS

Le **repas des ainés** s'est déroulé le **dimanche 16 novembre dernier** à la salle polyvalente d'Avaray. Une soixantaine de personnes ont dégusté le repas préparé par *Lucas Traiteur*, installé à Avaray, et ont également profité d'une animation musicale avec le groupe *Selon les Humains*.



# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Inscription sur les listes électorales  
avant le : **6 FEVRIER 2026 MINUIT**



ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
  
15 et 22 mars  
**2026**

**1<sup>er</sup>  
tour** **15 mars**

*Allons  
Voter!*

**2<sup>d</sup>  
tour** **22 mars**



Pour pouvoir voter, vous devez impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune

*Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales, vous pouvez suivre ces étapes :*  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

**Pour effectuer votre inscription, vous avez plusieurs options :**

- En ligne : jusqu'au **04 février 2026** avec
  - Justificatif d'identité
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom
- <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>
- En Mairie : jusqu'au **06 février 2026 (dans certains cas, cette date est repoussée au 05 mars 2026)**
  - Justificatif d'identité
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom
  - Formulaire d'inscription Cerfa n°12669\*02

**Attention :**

*Après ces dates, il ne sera plus possible de participer aux scrutins municipaux de mars 2026*

# Élections municipales 2026



Réforme du mode de scrutin  
dans les communes de moins  
de 1000 habitants



## NOUVELLES RÈGLES



1er tour : 15 mars 2026

Dates à retenir :

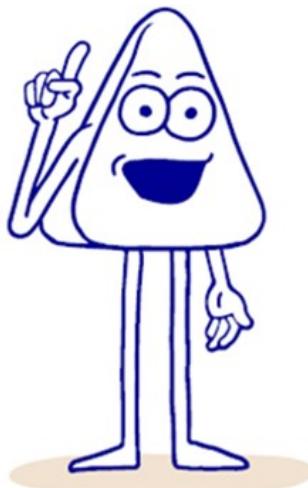


2ème tour : 22 mars 2026 (si nécessaire)



**Changements majeurs pour les communes de moins de 1 000 habitants :**

- ✓ **Nouveau mode de scrutin** : scrutin de liste proportionnel et paritaire
- ✓ **Parité obligatoire** : listes composées d'autant de femmes que d'hommes en alternance
- ✗ **Fini le panachage** : toute modification du bulletin, ajout ou rature le rend nul
- ✗ **Plus de candidatures isolées** : constitution de listes obligatoire
- 🎯 **Objectif** : garantir la parité dans tous les conseils municipaux, clarifier les scrutins et harmoniser les règles sur tout le territoire



ATTENTION CHERS AMIS,  
AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES  
DE MARS 2026, VOUS NE  
DEVEZ PAS RAYER DE NOMS  
SUR LES LISTES COMME DANS LE PASSÉ.  
**SINON VOTRE BULLETIN NE SERA  
PAS VALIDE !**

THÉÂTRE

La troupe de Mareau-aux-Prés  
présente

DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026

15h

Salle Polyvalente  
d'Avaray

# L'HÔPITAL DES BRAS CASSÉS

Une comédie

en 2 actes d'Olivier TOURANCHEAU



**Synopsis :** La vie dans un hôpital n'est pas toujours de tout repos ! Surtout quand Victor, l'anesthésiste, fait des erreurs à tour de bras... il commence par endormir la femme du Docteur Bic qui vient se faire soigner pour une rage de dents. Puis, il donne à ranger des flacons à sa stagiaire qui va faire ça n'importe comment, si bien qu'ils seront nombreux à prendre des médicaments initialement pas prévus' Emma Douchet va prendre du Gingembre et Madame Baloune va se transformer en baleine ! Mais le clou du spectacle arrive quand un patient se fait opérer du genou au lieu du foie à cause d'une inversion de lits... il faut dire qu'entre Gérard Douchet et Gérard Doucet, la confusion offre pour une fois à Victor une excuse valable. Il va falloir que le docteur fasse des pieds et des mains auprès des patients pour cacher la terrible vérité !

# CELA S'EST PASSÉ À AVARAY, IL Y A 80 ANS !

Cela fait 80 ans, le 8 mai 1945, la 2<sup>nde</sup> Guerre mondiale prenait fin en Europe puis, le 2 septembre 1945, elle prenait fin partout dans le monde. C'était la fin d'une tragédie. Le territoire français avait commencé à être libéré en 1944 et il avait fallu attendre cette année 1945 et la capitulation allemande pour qu'il le soit totalement. Les prisonniers, les déportés, les jeunes du STO rentraient. Pas tous malheureusement !

Parallèlement, le Gouvernement Provisoire de la République Française dirigé par le général De Gaulle commençait, avant même les débarquements, à jeter les bases de ce que serait la France lorsque les Allemands auraient quitté le pays et qu'une démocratie y régnerait. Cependant, pour qu'il y ait une plus grande démocratie, il fut décidé d'y intégrer une très grande partie de la population qui, jusqu'à présent, n'y participait pas car elle ne pouvait pas voter : les femmes ! Pourtant, déjà en 1893 on leur avait accordé ce droit de vote en Nouvelle-Zélande, puis en 1918 au Royaume-Uni et en Allemagne. Par l'ordonnance du 21 avril 1944 pris par le Gouvernement provisoire, « Les femmes deviennent électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». La majorité d'alors était de 21 ans. Désormais, elles obtenaient une égalité politique en droit qui peine toujours à s'appliquer dans les faits (il y a toujours moins d'élu·es que d'élus). Néanmoins, pour elles, cela leur permettait de pouvoir participer à leurs premières élections qui eurent lieu le 28 avril 1945 : les élections municipales. Elles furent près de 12 millions à se rendre aux urnes.

## La France élit ses Conseils Municipaux

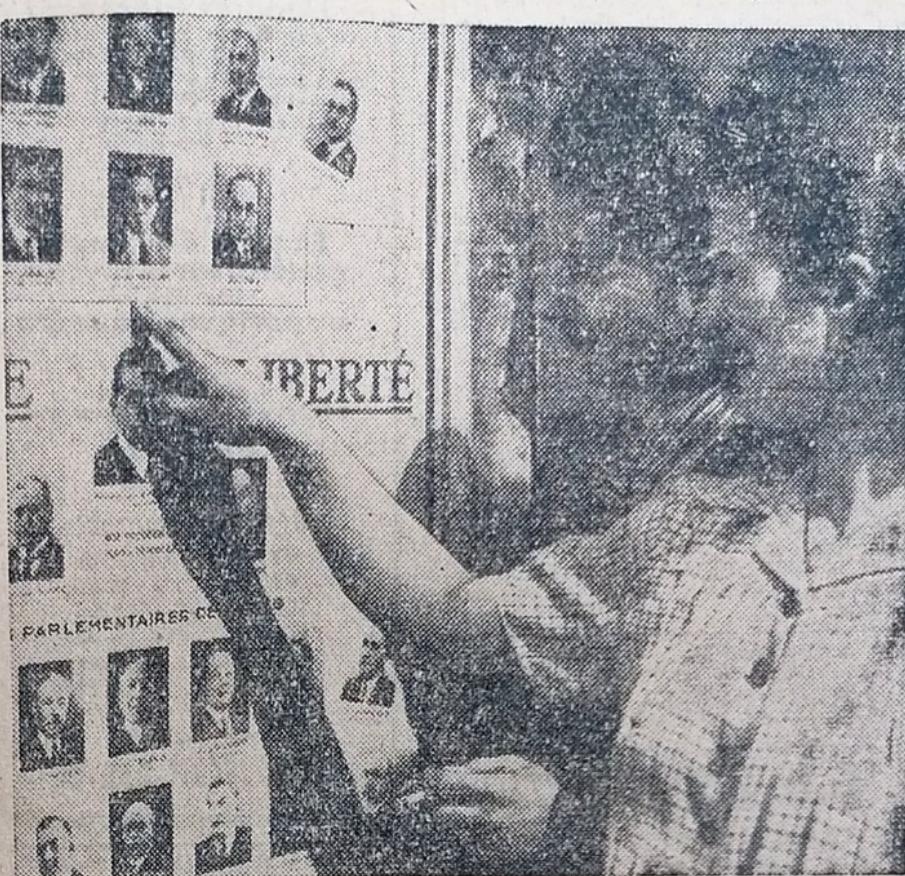
### LE DEVOIR DES ELECTEURS

Les femmes, dont l'intuition est réputée, sauront discerner les vrais sentiments des candidats camouflés, les ambitieux des gens sincères

**A**VANT guerre, ces phrases revenaient comme un leit-motiv : « La République est pourrie. Les parlementaires sont vendus. » S'il y avait des brebis galeuses au Gouvernement ou au Parlement, qui en était responsable ? Les électeurs. C'est parce qu'ils n'apportaient pas toujours le sérieux désirable à l'accomplissement de leur devoir civique, parce qu'ils ne savaient pas discerner les qualités des candidats que la France n'a pas toujours eu les chefs qu'elle méritait.

De tels errements ne doivent plus subsister. Nos morts, nos prisonniers et déportés, nos quatre années d'asservissement nous commandent impérieusement de nous montrer de vrais citoyens éclairés et patriotes dans le premier acte civique que nous allons accomplir en notre qualité de Français redevenus libres et démocrates. L'exercice de cet acte, de ce droit, nous le devons, il ne faut pas l'oublier, au général de Gaulle et aussi à ceux qui se sont rangés à ses côtés.

Si le pays a pu passer sans transition d'un régime de terreur qui jugulait au régime de la liberté complète, dans la discipline librement



AVARAY. — Votants, 271; exprimés, 265; sont élus : Guillot Louis, Guillot Gaston. 8 ballottages.

Dans l'extrait à droite, j'ai indiqué les résultats des élections municipales tels qu'ils ont été publiés dans la Nouvelle République quelques jours après ce vote auquel les femmes ont participé pour la première fois. C'était un autre temps, pas si lointain que cela !

Benoît BOUVET,  
professeur d'histoire  
au collège Pierre de Ronsard de Mer



Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

## Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.

**SUR RENDEZ-VOUS :**

**CONTACT :**

**Tél : 06 77 16 46 94**

**Mail : franceservices@beaucevaldeloire.fr**

### **PLANNING 2026 SUR LA COMMUNE D'AVARAY :**

**12 JANVIER**

**13 JUILLET**

**9 FÉVRIER**

**10 AOÛT**

**9 MARS**

**14 SEPTEMBRE**

**13 AVRIL**

**12 OCTOBRE**

**11 MAI**

**9 NOVEMBRE**

**8 JUIN**

**14 DÉCEMBRE**



### **À votre service et au plus proche de vous**

À bord du camping-car de la Communauté de communes Beauce Val de Loire, Adeline et Annie, les deux conseillères France Services, tiennent des permanences dans les trente communes du territoire. Elles vous accompagnent dans vos démarches administratives sur internet ou papier. Elles contribuent à faciliter la relation avec les administrations et vous orientent vers le bon interlocuteur.

Une question juridique ? Une juriste du Conseil départemental vous reçoit gratuitement le troisième lundi après-midi de chaque mois sur Mer.

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone auprès de France Services.

**Adeline et Annie vous reçoivent exclusivement sur rendez-vous**



# BEAUCHE VAL DE LOIRE : UN TERRITOIRE QUI FORME ET ACCOMPAGNE SES HABITANTS



Des services de proximité aux formations professionnelles d'excellence, la Communauté de communes Beauce Val de Loire multiplie les initiatives pour répondre aux besoins de sa population.

## France Services : un camping-car au cœur des communes

Adeline et Annie sillonnent les trente communes du territoire à bord du camping-car France Services. Ces deux conseillères accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives, qu'elles soient numériques ou papier, et les orientent vers les bons interlocuteurs. Un service gratuit, accessible uniquement sur rendez-vous au 06 77 16 46 94.

À noter : une permanence juridique gratuite est également proposée le troisième lundi après-midi de chaque mois à Mer, assurée par une juriste du Conseil départemental.

## Développement économique et aménagement du territoire

Le projet de la zone d'activités des Portes de Chambord poursuit son cheminement administratif. Malgré les recours déposés, la Communauté de communes continue de défendre un aménagement maîtrisé et respectueux de l'environnement, garant d'un développement économique équilibré pour l'ensemble du territoire. Pour les procédures judiciaires en cours, deux d'entre elles ont été clôturées soit pour irrecevabilité soit par un accord avec l'aménageur.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), fruit d'un long travail de concertation, a été proposé à l'approbation du conseil communautaire lors de la séance du 20 novembre. Ce document stratégique permettra d'assurer une cohérence durable dans l'aménagement des 30 communes de Beauce Val de Loire.

## Habitat et accompagnement des familles

Grâce aux différents dispositifs mis en place, 156 foyers ont pu être accompagnés par la Maison de l'Habitat dans leurs démarches, qu'il s'agisse de rénovation, d'accès à la propriété ou d'adaptation de leur habitat. Une action concrète en faveur du bien-vivre et de la solidarité territoriale.

## Alimentation et éducation

Le Programme Alimentaire Territorial (PAT) continue de démontrer ses bénéfices : les repas servis dans nos écoles affichent une qualité reconnue, issue de circuits courts et de produits de saison. Deux projets d'infrastructures scolaires illustrent également cette volonté d'amélioration continue :

- À l'école de La Brèche, les travaux de création d'un réfectoire et de réhabilitation énergétique des bâtiments sont actuellement en cours.

À La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, un projet de construction complète de l'école est à l'étude afin d'offrir aux élèves et aux enseignants un cadre moderne et adapté aux besoins actuels. Ce nouvel ensemble comprendra également un centre de loisirs, géré par l'association Familles Rurales, qui sera ouvert 10 mois et demi par an.

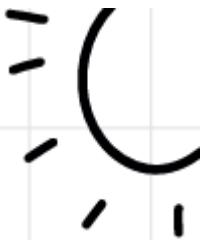
## ONET Technologies : 2 000 stagiaires formés en 2025

Installée depuis trois ans à la Maison des Entreprises et de la Formation (MEF) de Mer, ONET Technologies s'est imposée comme un acteur majeur de la formation professionnelle sur le territoire. Cette filiale du groupe marseillais, spécialisée dans l'ingénierie nucléaire et la sécurité industrielle, a formé plus de 2 000 stagiaires en 2025.

Pour l'avenir, ONET Technologies souhaite renforcer ses partenariats avec les lycées du département et s'intégrer au projet France 2030, visant à accélérer la formation aux métiers d'avenir.

**À travers ces initiatives, la Communauté de communes Beauce Val de Loire affirme sa volonté d'offrir à tous ses habitants les moyens de s'épanouir, de se former et de construire leur avenir sur le territoire.**

2026-2027



# Pré-inscriptions scolaires



Pour les enfants nés en 2023 !



**DU 12 JANVIER  
AU 30 AVRIL 2026**



Contactez le service vie scolaire:

viescolaire@beaucevaldeloire.fr ou 02 54 81 41 36

Possibilité de RDV les mercredis matin et vendredi après-midi